

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

AMENDEMENT

N° CL1316

présenté par

M. Lefèvre, Mme Dupont, Mme Guévenoux, M. Dunoyer, M. Ledoux, Mme Le Grip, M. Rodwell,
Mme Dordain, M. Mournet, M. Pacquot, M. Marion, M. Haury, Mme Heydel Grillere,
M. Parakian, M. Olive, Mme Yadan, M. Royer-Perreaut et M. Bordat

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 1ER BA, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.